



## Concours hippique Bassins "Championnats Vaudois de saut" du 27 au 29 septembre 2024

**Présidente du CO**  
**Secrétaire du CO**  
**Présidente du jury**

Babik-Psarofaghis Mélina, Bassins VD  
Bühler Patricia, La Chaux-de-Fonds NE (079 648 34 48)  
Prétot Mariette, Villars-le-Terroir VD

**Constructeur de parcours**

Kohnké-Krug David, Vuarrens VD

**Vétérinaire**

Pollien Michel, Assens VD  
Bryner Marco, Bournens VD

Délais: **09.09.2024**

Phase d'engagement ultérieur dès le: **11.09.2024 21:00**

No	Date	Catégorie	Details	NG	Prix	Remarques
<b>Vendredi 27 septembre 2024</b>						
1	27.09.24	O R/N120	Barème:A au chrono	55	200.-	Epreuve ouverte à tous, selon RS
2	27.09.24	O R125	Barème:A au chrono	55	200.-	Epreuve qualificative Championnat Vaudois R, réservée aux finalistes, selon règlement AVSH
3	27.09.24	O R/N130	Barème:A au chrono	70	300.-	Epreuve ouverte à tous, selon RS
4	27.09.24	O N135	Barème:A au chrono	70	300.-	Epreuve qualificative Championnat Vaudois N, réservée aux finalistes, selon règlement AVSH
5	27.09.24	O B90	Barème:A sans chrono	30	Flots à tous les 0 faute	Epreuve ouverte à tous. Selon RS. Veuillez indiquer le degré à l'inscription: degré 1 = 90cm, degré 2 = 100cm. En cas de faible participation à la Coupe des Sections cette épreuve peut être déplacée au samedi 28 septembre.
6	27.09.24	O B100	Barème:Epreuve de style	35	100.-	Epreuve qualificative Championnat Vaudois non licenciés, selon règlement AVSH. En cas de faible participation à la Coupe des Sections cette épreuve peut être déplacée au samedi 28 septembre.
<b>Samedi 28 septembre 2024</b>						
7	28.09.24	S SP/CS	Barème:2 M. (2.réd) A Chrono + 1 Bar. A Chrono / Temps 2e M.	30	400 (en espèces ou en nature)	Epreuve par équipe de 4 cavaliers, selon le règlement AVSH formule 2 (Coupe des Nations) Finance d'inscription par équipe 120.- Frs. 1 cavalier degré 1 = 80cm, 1 cavalier degré 2 = 90cm, 1 cavalier degré 3 = 100cm et 1 cavalier degré 4 = 110cm. Veuillez indiquer le nom de l'équipe (société) et sur quelle hauteur chaque cavalier part! En cas de forte participation, l'organisateur se réserve le droit de laisser partir en 2ème manche que le 30% des équipes partantes!
<b>Dimanche 29 septembre 2024</b>						

No	Date	Catégorie		Details	NG	Prix	Remarques
8	29.09.24	S	SP/CS	Barème:2 M. (2.réd) A Chrono + 1 Bar. A Chrono / Temps 2e M.	40	100.-	Finale Championnat Vaudois Poneys, selon règlement AVSH.
9	29.09.24	O	N135	Barème:2 M. (2.réd) A Chrono + 1 Bar. A Chrono / Temps 2e M.	70	500.-	Finale Championnat Vaudois N, selon règlement AVSH
10	29.09.24	O	B100	Barème:2 M. (2.réd) A Chrono + 1 Bar. A Chrono / Temps 2e M.	40	200.-	Finale Championnat Vaudois non licenciés, selon règlement AVSH
11	29.09.24	O	R130	Barème:2 M. (2.réd) A Chrono + 1 Bar. A Chrono / Temps 2e M.	70	500.-	Finale Championnat Vaudois R, selon règlement AVSH

<b>Engagements/Finances</b>	Les engagements seront uniquement acceptés en ligne via le système d'engagements (my.swiss-equestrian.ch).
<b>Annulations/Mutations</b>	Sont à effectuer par le cavalier lui-même, jusqu'à 16h00 le jour avant les épreuves concernées dans le système d'engagements (my.swiss-equestrian.ch).
<b>Phase d'engagement ultérieure</b>	Une phase d'engagement ultérieure après le délai d'engagement incombe à l'organisateur. Exception Dressage : une phase d'engagement ultérieure après le délai d'engagement incombe au DT. Une phase d'engagement ultérieure est mentionnée s'il y a lieu dans le système d'engagements après le délai.
<b>Majoration de la finance d'engagement pour la phase d'engagement ultérieure</b>	5.00 CHF
<b>Listes de départ et de résultat</b>	Sont disponibles sous info.swiss-equestrian.ch ou sur le site internet de l'organisateur.
<b>Changements</b>	Pas de changements sur place.
<b>Listes départs/résultats</b>	www.gestion-concours.ch
<b>Renseignements/secrétariat</b>	info@gestion-concours.ch / 079 648 34 48
<b>Championnat Vaudois Règlement</b>	Le règlement du Championnat Vaudois est disponible sur <a href="http://www.avsh.ch/documents/reglements/">www.avsh.ch/documents/reglements/</a>
<b>Prix</b>	Pour les épreuves du Championnat Vaudois, prix selon le règlement AVSH.
<b>Prescriptions générales</b>	Les organisateurs ne prennent aucune responsabilité concernant les accidents, maladies, vol, etc., pouvant atteindre les propriétaires, cavaliers et chevaux pendant le voyage et la manifestation.